



Communiqué du 22 novembre 2012

Favoriser les transports en commun entre Marseille et Nice, c'est obligatoirement réaliser une nouvelle infrastructure ferroviaire.

Depuis plus d'un siècle le littoral de la région Provence Alpes Côte d'Azur est desservi par une seule ligne ferroviaire côtière épousant un relief difficile limitant ainsi la vitesse autorisée. Electrifiée depuis plus de quarante ans cette ligne a été victime de la politique du tout routier menée dans la deuxième partie du vingtième siècle. Dans les années quatre vingt un projet de ligne nouvelle à grande vitesse prolongeant le TGV Méditerranée avait été envisagé puis abandonné compte tenu de l'attitude de certains élus du Var.

A partir de 1998, le nouveau Conseil régional, devenu quelques années plus tard l'Autorité Organisatrice des Transports sur la région, a décidé de redonner au rail la place qu'il n'aurait jamais du quitter. Il a ainsi été vite constaté que cette ligne sinueuse même modernisée ne serait pas suffisante pour transporter l'ensemble des voyageurs générés par cette nouvelle politique. Aussi après 2000, le projet d'une nouvelle ligne a-t-il été élaboré et le débat public réglementaire a été tenu dès 2005. Il en est ressorti que cette nouvelle infrastructure à grande vitesse proposée était une opportunité pour la région afin de libérer des sillons sur la ligne actuelle pour permettre le développement du transport au quotidien, forte demande de la population.

Comme pour toute nouvelle infrastructure et particulièrement ferroviaire, des oppositions ont vu le jour, attisées par un choix gouvernemental discutable en ce qui concerne les propositions de tracés dans le cadre restreint des « Métropoles du Sud ». Après les élections de 2012, il est apparu que ce projet, non encore financé comme tous les projets issus du Grenelle de l'Environnement, pourrait être remis en question pour des raisons purement financières alors que :



- La densité de la population en PACA continue de croître entraînant une augmentation sensible des besoins en déplacement,
- La congestion du réseau routier devient insupportable et toutes les études prédisent que les conditions de circulation vont encore se dégrader avec une perte de compétitivité socio-économique à la clé,
- Les conséquences de la pollution routière sont déjà alarmantes en effet les risques sanitaires dus à cette pollution au dessus des normes menacent déjà plus de 600 000 personnes sur la région,
- Le réseau ferroviaire en PACA sous dimensionné arrive à saturation malgré les modernisations récemment engagées entraînant de fait une perte progressive très préjudiciable de la qualité de service.

En conclusion on peut dire qu'une nouvelle infrastructure sur le littoral de la région Provence Alpes Côte d'Azur est indispensable et doit donc être une priorité nationale. Même si la très grande vitesse ne semble plus être au goût du jour il n'en demeure pas moins que cette nouvelle ligne devra être moderne, efficace et rapide permettant de relier Marseille à Nice dans un temps proche de une heure. Le choix de l'efficacité de cet investissement paraît évident, il apportera en plus pour la région un dynamisme économique qui devrait être le bienvenu.

Tel est le sens de l'engagement de notre association depuis de nombreuses années et tel devrait être l'engagement du prochain Comité de pilotage du 6 décembre 2012.

Alain PATOULLARD

Président de l'Association TGV et Développement Var Nice Côte d'Azur